

Shefford, Québec.  
Le 3 février 2015

**PROCÈS-VERBAL** de la séance régulière du conseil de la Municipalité du Canton de Shefford tenue au siège social de la Municipalité, 245, chemin Picard, Shefford, province de Québec, le mardi 3 février 2015.

**PRÉSENCES** : - son honneur le maire M. André Pontbriand.

Les conseillers Denise Papineau, Johanne Boisvert, Jérôme Ostiguy, Pierre Martin, Éric Chagnon et Michael Vautour.

**MOMENT DE SILENCE**

2015-02-15

**OUVERTURE DE LA SÉANCE**

M. le maire ayant constaté le quorum,  
IL EST PROPOSÉ par M. le conseiller Éric Chagnon,  
APPUYÉ par Mme la conseillère Denise Papineau,  
ET RÉSOLU unanimement d'ouvrir la présente séance.

2015-02-16

**LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

IL EST PROPOSÉ par Mme la conseillère Johanne Boisvert,  
APPUYÉ par M. le conseiller Michael Vautour,  
ET RÉSOLU unanimement par les membres présents que l'ordre du jour de la présente séance soit adopté comme suit, en laissant ouvert le point 13 intitulé « Autres sujets » :

Présences

Moment de silence

1. Ouverture de la séance
2. Lecture et adoption de l'ordre du jour
3. Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 13 janvier 2015
4. Questions portant sur l'ordre du jour
5. Sujets intéressant l'occupation du territoire
  - 5.1 Suivis de dossier concernant l'occupation du territoire
  - 5.2 Sujets particuliers :
    - 5.2.1 Vente du lot n° 4 024 064
6. Sujets intéressant la réglementation et les permis

- 6.1 Suivis de dossier concernant la réglementation et les permis
- 6.2 Sujets particuliers :
  - 6.2.1 Avis de motion – Règlement n° 2014-518 amendant le Règlement de zonage n° 2005-419 de la Municipalité du Canton de Shefford
  - 6.2.2 Avis de motion – Règlement n° 2014-519 amendant le Règlement de permis et certificat n° 2005-422 de la Municipalité du Canton de Shefford
  - 6.2.3 Projet – PPCMOI 2014-02
- 7. Sujets intéressant la sécurité publique
  - 7.1 Suivis de dossier concernant la sécurité publique
    - 7.1.1 Protection policière
    - 7.1.2 Sécurité publique (incendies et premiers répondants)
  - 7.2 Sujets particuliers :
    - 7.2.2 Avis de motion – Règlement n° 2015-520 amendant le règlement n° 2005-416 sur les systèmes d'alarme
- 8. Sujets intéressant l'environnement et l'hygiène du milieu
  - 8.1 Suivis de dossier concernant l'environnement et l'hygiène du milieu
  - 8.2 Sujets particuliers :
- 9. Sujets intéressant le transport et la voirie municipale
  - 9.1 Suivis de dossier concernant le transport et la voirie municipale
  - 9.2 Sujets particuliers :
    - 9.2.1 Travaux 2015 – Réhabilitation et évolution du réseau routier
- 10. Sujets intéressant les loisirs, les parcs, la famille et le communautaire
  - 10.1 Suivis de dossier concernant les loisirs, les parcs, la famille et le communautaire
  - 10.2 Sujets particuliers :
- 11. Sujets intéressant les communications

- 11.1 Suivis de dossier concernant les communications
- 11.2 Sujets particuliers :
- 12. Sujets intéressant les finances et l'administration
  - 12.1 Suivis de dossier concernant les finances et l'administration
  - 12.2 Sujets particuliers :
    - 12.2.1 Approbation et ratification des comptes
    - 12.2.2 Entente avec le directeur des Travaux publics
    - 12.2.3 Nomination – Directeur des Travaux publics
    - 12.2.4 Approbation de l'état des personnes endettées envers la corporation pour taxes municipales et/ou droits sur les mutations immobilières
    - 12.2.5 Mandat à la directrice générale et secrétaire-trésorière / Acquisition par adjudication des immeubles mis à l'enchère à la MRC
    - 12.2.6 Autorisation – Augmentation de la marge de crédit
    - 12.2.7 Projet « Coopérative de santé – Étude de viabilité » – Demande de financement – Pacte rural du CLD Haute-Yamaska
    - 12.2.8 Projet « Parcours touristique pour aînés (tour guidé) » – Pacte rural du CLD Haute-Yamaska
    - 12.2.9 Projet « Ateliers porte-clés » – Pacte rural du CLD Haute-Yamaska
    - 12.2.10 Projet « Positionnement agrotouristique de La Haute-Yamaska » – Pacte rural du CLD Haute-Yamaska
    - 12.2.11 Projet « Circuit du patrimoine naturel de La Haute-Yamaska » – Pacte rural du CLD Haute-Yamaska
- 13. Autres sujets
  - 13.1 Suivis de dossier concernant autres sujets
  - 13.2 Sujets particuliers :
- 14. Période de questions
- 15. Clôture de la séance

2015-02-17

**ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 13 JANVIER 2015**

SUR UNE PROPOSITION de M. le conseiller Pierre Martin,  
APPUYÉE par M. le conseiller Éric Chagnon,  
IL EST RÉSOLU unanimement d'adopter le procès-verbal de la séance ordinaire du 13 janvier 2015.

**QUESTIONS PORTANT SUR L'ORDRE DU JOUR**

**SUJETS INTÉRESSANT L'OCCUPATION DU TERRITOIRE**

- SUIVIS DE DOSSIER CONCERNANT L'OCCUPATION DU TERRITOIRE
- SUJETS PARTICULIERS :

2015-02-18

**VENTE DU LOT N° 4 024 064**

CONSIDÉRANT que la Municipalité du Canton de Shefford est toujours propriétaire du lot n° 4 024 064 du cadastre du Québec, étant une partie d'un ancien chemin montré à l'originnaire;

CONSIDÉRANT qu'il est nécessaire pour le propriétaire des lots voisins, soient les lots n° 2 594 954 et n° 3 398 221 du cadastre du Québec de régulariser la situation par le rachat de cet ancien chemin;

CONSIDÉRANT que la vente d'une partie de cet ancien chemin a déjà été complétée pour le terrain situé directement au nord;

EN CONSÉQUENCE,  
IL EST PROPOSÉ par M. le conseiller Éric Chagnon,  
APPUYÉ par M. le conseiller Michael Vautour,  
ET RÉSOLU unanimement d'autoriser la vente du lot n° 4 024 064 du cadastre du Québec au propriétaire des lots n° 2 594 954 et n° 3 398 221 du cadastre, soit la compagnie 9222-4419 Québec inc. pour la somme de 1\$. Les frais pour la présente transaction seront à la charge de l'acquéreur.

**SUJETS INTÉRESSANT LA RÉGLEMENTATION ET LES PERMIS**

- SUIVIS DE DOSSIER CONCERNANT LA RÉGLEMENTATION ET LES PERMIS
- SUJETS PARTICULIERS :

2015-02-19

**AVIS DE MOTION – RÉGLEMENT N° 2014-518 AMENDANT LE RÉGLEMENT DE ZONAGE N° 2005-419 DE LA MUNICIPALITÉ DU CANTON DE SHEFFORD**

Madame la conseillère Denise Papineau donne avis de motion qu'à une prochaine séance du conseil, un règlement sera présenté pour adoption.

Ce règlement aura pour objet de modifier le règlement de zonage afin d'ajouter certaines dispositions concernant la production et la transformation de la marijuana à des fins médicales.

2015-02-20

AVIS DE MOTION – RÈGLEMENT N° 2014-519 AMENDANT LE RÈGLEMENT DE PERMIS ET CERTIFICAT N° 2005-422 DE LA MUNICIPALITÉ DU CANTON DE SHEFFORD

Madame la conseillère Denise Papineau donne avis de motion qu'à une prochaine séance du conseil, un règlement sera présenté pour adoption.

Ce règlement aura pour objet de modifier le règlement de Permis et certificats afin d'ajouter certaines dispositions ayant trait à l'obligation d'obtenir un certificat d'autorisation pour la production et de transformation de marijuana à des fins médicales.

2015-02-21

PROJET – PPCMOI 2014-02

CONSIDÉRANT QUE le Canton de Shefford a adopté le *Règlement relatif aux projets particuliers de construction, de modification ou d'occupation d'un immeuble (PPCMOI) n° 2014-512*;

CONSIDÉRANT QU'en vertu de ce règlement, une demande de projet particulier – soit un projet d'agrandissement de garage commercial – a été présentée pour la propriété sise au 1013 à 1017, chemin Denison Est, située sur les lots n° 2 595 034 (2 526,7 m<sup>2</sup>) et n° 4 878 539 (2 473,3 m<sup>2</sup>), dans la zone agro-forestière AF-2;

CONSIDÉRANT QUE cette demande a été soumise et examinée par le comité consultatif d'urbanisme (CCU) afin de vérifier si elle répond aux critères applicables du PPCMOI;

CONSIDÉRANT QUE le conseil a pris connaissance de l'avis du comité consultatif d'urbanisme qui suit :

« **Considérant** la présence d'équipements d'entreposage (boîte de remorque) à démolir ou à déménager hors du lot;

**Considérant** l'obligation du demandeur de fournir des plans et devis pour l'installation septique;

**Considérant** que le demandeur doit déposer des plans de construction signés et scellés par un ingénieur et par un architecte;

**Considérant** qu'un plan du stationnement projeté devra être aussi déposé;

**Considérant** le dépôt d'un plan de conception d'une ou des enseignes projetées;

**Considérant** que le pourcentage d'occupation au sol est supérieur à la norme prescrite;

**En conséquence,**

Il est résolu à la majorité des voix **que le Comité** recommande au Conseil de la Municipalité du Canton de Shefford d'accepter la

demande d'agrandissement du bâtiment commercial sur les lots  
2 595 034 et 4 878 539.»

EN CONSÉQUENCE :

IL EST PROPOSÉ par M. le conseiller Jérôme Ostiguy,

APPUYÉ par M. le conseiller Éric Chagnon,

ET RÉSOLU unanimement d'accepter la demande d'autorisation du  
projet particulier PPCMOI 2014-02 présentée au conseil  
conditionnellement à ce que le projet soit fait en conformité selon la  
procédure et les autres normes réglementaires en vigueur.

### **SUJETS INTÉRESSANT LA SÉCURITÉ PUBLIQUE**

➤ SUIVIS DE DOSSIER CONCERNANT LA SÉCURITÉ  
PUBLIQUE

1. PROTECTION POLICIÈRE

2. SÉCURITÉ PUBLIQUE (INCENDIES ET PREMIERS  
RÉPONDANTS)

➤ SUJETS PARTICULIERS :

2015-02-22

### **AVIS DE MOTION – RÈGLEMENT N° 2015-520 AMENDANT LE RÈGLEMENT N° 2005-416 SUR LES SYSTÈMES D'ALARME**

Monsieur le conseiller Jérôme Ostiguy donne avis de motion qu'à une  
prochaine séance du conseil, un règlement sera présenté pour  
adoption.

Ce règlement a pour objet de modifier le Règlement n° 2005-416 sur  
les systèmes d'alarme afin de hausser le montant de l'amende  
minimale à 50 \$ pour tout déclenchement d'alarme pour cause de  
défectuosité, de mauvais fonctionnement ou pour les cas d'alarmes  
non motivées.

Une dispense de lecture dudit règlement est demandée afin d'alléger la  
procédure d'adoption. Une copie dudit projet de règlement est remise  
aux membres du conseil, le tout conformément à la loi.

### **SUJETS INTÉRESSANT L'ENVIRONNEMENT ET L'HYGIÈNE DU MILIEU**

➤ SUIVIS DE DOSSIER CONCERNANT L'ENVIRONNEMENT  
ET L'HYGIÈNE DU MILIEU

➤ SUJETS PARTICULIERS :

### **SUJETS INTÉRESSANT LE TRANSPORT ET LA VOIRIE MUNICIPALE**

- SUIVIS DE DOSSIER CONCERNANT LE TRANSPORT ET LA VOIRIE MUNICIPALE
- SUJETS PARTICULIERS :

2015-02-23

TRAVAUX 2015 – RÉHABILITATION ET ÉVOLUTION DU RÉSEAU ROUTIER

CONSIDÉRANT le besoin de réhabiliter le réseau routier sur des tronçons de rues ou chemins;

CONSIDÉRANT le besoin de poursuivre l'évolution du réseau routier en pavant des rues ou section de rues;

CONSIDÉRANT QUE, après demandes de soumissions, la firme d'ingénieurs EXP offre le meilleur prix pour préparer les plans et devis afin d'aller en appel d'offres pour l'exécution de ces travaux de réhabilitation et d'évolution ainsi que pour surveiller les travaux et contrôler les matériaux;

PAR CONSÉQUENT :

IL EST PROPOSÉ par M. le conseiller Éric Chagnon,

APPUYÉ par M. le conseiller Jérôme Ostiguy,

ET RÉSOLU :

Que les travaux de réhabilitation du réseau routier pour l'année 2015 s'effectuent aux endroits suivants :

- Rue Poulin (de la rue Colette à la fin de pavage – longueur approximative : 340 m);
- Rue Boisvert (du chemin Denison Est à la rue Lavigne – longueur approximative : 740 m);
- Chemin Noble (de la Route 243 à la partie gravier – longueur approximative : 600 m);
- Chemin Clark Hill (des limites de Waterloo à la fin de pavage – longueur approximative : 675 m);

Que les travaux d'évolution du réseau routier pour l'année 2015 s'effectuent aux endroits suivants :

- Rue Schmuck (de la rue Gélinas aux rues du Geai-Bleu – longueur approximative : 560 m);
- Rue Potvin (du chemin Ostiguy à la rue Jean-Claude – longueur approximative : 455 m);
- Rue Poulin (de la fin de pavage à la fin de gravier (boule de virage) – longueur approximative : 560 m);
- Rue Laflamme (de la rue Bertrand à la rue Johanne – longueur approximative : 210 m);
- Rue Bourque (de la rue Monique à la boule de virage dépassée la rue d'Amours – longueur approximative 150 m);

- Rue Paquette (de la rue Clermont (pavée) à la rue Clermont (gravier) – longueur approximative de 485 m);
- Rue des Chênes (de la rue des Sorbiers à la rue de la Roseraie) – longueur approximative : 160 m);
- Rue de la Roseraie (du chemin Jolley à la rue des Chênes – longueur approximative : 1390m);

Que la firme EXP soit mandatée pour la préparation des plans et devis pour entreprendre les travaux de réhabilitation et d'évolution du réseau routier, pour le suivi du processus d'appel d'offres incluant les recommandations d'adjudication, ainsi que pour la surveillance des travaux et le contrôle des matériaux, le tout au montant de 19 800 \$, plus les taxes applicables.

### **SUJETS INTÉRESSANT LES LOISIRS, LA FAMILLE ET LE COMMUNAUTAIRE**

- SUIVIS DE DOSSIER CONCERNANT LES LOISIRS, LA FAMILLE ET LE COMMUNAUTAIRE
- SUJETS PARTICULIERS :

### **SUJETS INTÉRESSANT LES COMMUNICATIONS**

- SUIVIS DE DOSSIER CONCERNANT LES COMMUNICATIONS
- SUJETS PARTICULIERS :

### **SUJETS INTÉRESSANT LES FINANCES ET L'ADMINISTRATION**

- SUIVIS DE DOSSIER CONCERNANT LES FINANCES ET L'ADMINISTRATION
- SUJETS PARTICULIERS :

2015-02-24

### **APPROBATION ET RATIFICATION DES COMPTES**

SUR UNE PROPOSITION de M. le conseiller Pierre Martin,  
APPUYÉE par M. le conseiller Éric Chagnon,  
IL EST RÉSOLU d'accepter et/ou ratifier les comptes suivants :

N° 20116993 @ n° 20117091 au montant de 487 516,76 \$.

Que la directrice générale et secrétaire-trésorière soit autorisée à prendre les fonds manquants dans la marge de crédit de la Municipalité.



2015-02-25

ENTENTE AVEC LE DIRECTEUR DES TRAVAUX PUBLICS

CONSIDÉRANT QU'une entente est intervenue entre la Municipalité et le Directeur des travaux publics concernant la réorganisation administrative au sein du Service des travaux publics;

CONSIDÉRANT QUE les procureurs de la Municipalité ont préparé un projet d'entente, lequel a été signé par le Directeur des travaux publics, cette entente ayant un caractère confidentiel au sens des articles 53 et suivants de la *Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels* (R.L.R.Q., chapitre A-2.1);

PAR CONSÉQUENT,

IL EST PROPOSÉ par M. le conseiller Michael Vautour,

APPUYÉ par Mme la conseillère Johanne Boisvert,

ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents :

Que le Conseil autorise le maire à signer le document «Transaction et quittance » approuvé par le Directeur des travaux publics et déjà signé par celui-ci.

Que le Conseil autorise la directrice générale et secrétaire-trésorière à payer les sommes prévues au document «Transaction et quittance ».

2015-02-26

NOMINATION – DIRECTEUR DES TRAVAUX PUBLICS

CONSIDÉRANT QUE le poste de directeur des Travaux publics est vacant;

CONSIDÉRANT QUE la qualité du travail et les compétences de la superviseure aux Travaux publics;

EN CONSÉQUENCE :

IL EST PROPOSÉ par M. le conseiller Michael Vautour,

APPUYÉ par Mme la conseillère Johanne Boisvert,

ET RÉSOLU unanimement de nommer Mme Chantal Morissette directrice du Service des Travaux publics de la Municipalité du Canton de Shefford à compter du 1<sup>er</sup> février 2015, selon le contrat de travail signé entre les parties.

Que soit, par conséquent, abolit le poste de superviseur(e) – travaux publics, à compter du 1<sup>er</sup> février 2015.

2015-02-27

APPROBATION DE L'ÉTAT DES PERSONNES ENDETTÉES ENVERS LA CORPORATION POUR TAXES MUNICIPALES ET/OU DROITS SUR LES MUTATIONS IMMOBILIÈRES

SUR PROPOSITION de M. le conseiller Pierre Martin,

APPUYÉE par M. le conseiller Éric Chagnon,

IL EST RÉSOLU d'approuver l'état préparé par la directrice générale et secrétaire-trésorière soumis au conseil en regard des personnes endettées pour taxes municipales et / ou droits sur les mutations immobilières envers la corporation, le tout en conformité avec l'article 1022 du Code municipal.

Il est de même proposé et résolu d'ordonner à la directrice générale et secrétaire-trésorière, conformément à l'article 1023 du Code municipal, de transmettre au bureau de la municipalité régionale de comté, avant

le dix-neuvième (19<sup>e</sup>) jours de mars 2015, la liste des immeubles qui devront être vendus pour le non-paiement des taxes et/ou des saisies sur les biens et immeubles. Ce qui inclut toutes taxes municipales et droits sur les mutations immobilières impayées pour les années 2013 et antérieurement et non payées au 1<sup>er</sup> mars 2015 pour les dossiers suivants :

7024-18-6439-9  
7025-21-8053-7  
7025-32-0898-0  
7025-58-8670-0  
7025-70-4754-1  
7025-71-4946-1  
7025-73-5103-4  
7025-83-6072-9  
7026-32-7630-8  
7026-38-4874-2  
7026-75-1204-7  
7026-84-0115-8  
7027-40-5583-2  
7027-51-4262-1  
7027-71-1875-1  
7027-72-0137-5  
7027-82-4944-9  
7027-90-8421-7  
7029-86-0910-1  
7029-86-3375-4  
7029-86-9328-7  
7029-87-5739-7  
7029-97-2201-0  
7123-58-0415-1  
7124-66-0568-8  
7124-75-9473-3  
7126-05-7947-0  
7126-10-1364-4  
7126-41-3608-7  
7129-58-6741-1  
7129-76-7718-0  
7130-41-9521-8  
7130-52-2048-6  
7130-52-6340-3  
7224-77-0541-0  
7226-52-1808-0  
7226-99-0465-1  
7227-41-4698-3  
7227-80-6847-2  
7321-82-8952-5  
7321-84-7446-5  
7322-64-4447-6  
7322-89-6549-4  
7324-14-3277-9  
7324-36-9626-4  
7326-57-0354-3  
7327-20-6193-5  
7421-31-2101-0  
7421-46-1268-6  
7421-55-6077-7  
7422-27-2026-5

7425-11-1755-7  
7425-31-1604-5  
7425-83-1569-1  
7427-72-3281-0-042  
7427-72-3281-0-060  
7427-76-7385-6  
7522-02-2288-1  
7523-70-6742-8  
7524-90-6005-6  
7526-48-3519-2  
7527-98-6173-8  
7624-18-7716-6  
7719-00-7252-8  
7723-49-3952-6  
7724-74-2454-0  
7724-80-2317-6  
7819-92-0752-9  
7824-20-0631-6  
7825-01-4049-4  
7825-55-9070-1  
7919-35-1750-9  
8221-36-7463-1  
8221-92-6249-8  
8221-99-4464-0  
8222-60-9457-9  
8223-88-7658-3  
8223-90-3920-7  
8224-50-5605-4  
8225-28-8697-1  
8225-34-5435-7  
8225-35-1650-2  
8319-35-5616-0  
8321-02-7340-1  
8321-04-0386-7  
8322-12-0844-6  
8323-23-5265-4  
8326-41-7028-9  
8326-75-2192-6  
8421-45-3627-2-003  
8421-45-3627-2-009  
8421-45-3627-2-014  
8421-57-2077-6-004  
8421-58-4069-9  
8421-75-3865-5  
8421-88-1156-4-002  
8422-00-9435-7  
8521-77-3393-1  
8521-77-7364-8  
8521-87-5878-8  
8527-74-7122-4

2015-02-28

MANDAT À LA DIRECTRICE GÉNÉRALE ET SECRÉTAIRE-  
TRÉSORIÈRE / ACQUISITION PAR ADJUDICATION DES  
IMMEUBLES MIS À L'ENCHÈRE À LA MRC

IL EST DÛMENT PROPOSÉ par M. le conseiller Pierre Martin,  
APPUYÉ par M. le conseiller Éric Chagnon,

ET RÉSOLU de mandater la directrice générale et secrétaire-trésorière à agir pour et au nom de la Municipalité pour l'acquisition par adjudication, si nécessaire, des immeubles qui sont situés sur le territoire de la Municipalité du Canton de Shefford et mis en enchère à la MRC le mardi 2 juin 2015.

2015-02-29

AUTORISATION – AUGMENTATION DE LA MARGE DE CRÉDIT

CONSIDÉRANT le besoin d'augmenter la limite de la marge de crédit détenue par la Municipalité auprès de la Banque Nationale du Canada;

EN CONSÉQUENCE :

IL EST PROPOSÉ par M. le conseiller Éric Chagnon,

APPUYÉ par M. le conseiller Pierre Martin,

ET RÉSOLU que le conseil autorise l'augmentation de la marge de crédit de la Municipalité du Canton de Shefford à 800 000 \$ avec la Banque Nationale du Canada pour les opérations de la Municipalité.

D'autoriser le maire, ou en son absence le conseiller Pierre Martin, ainsi que la directrice générale et secrétaire-trésorière à signer tous les documents relatifs à l'augmentation de cette marge de crédit pour et au nom de la Municipalité du Canton de Shefford.

2015-02-30

PROJET « COOPÉRATIVE DE SANTÉ – ÉTUDE DE VIABILITÉ » –  
DEMANDE DE FINANCEMENT – PACTE RURAL DU CLD HAUTE-  
YAMASKA

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité du Canton de Shefford a besoin de financement pour réaliser une étude de viabilité pour le projet d'implantation d'une coopérative de santé sur son territoire;

CONSIDÉRANT QUE cette étude de viabilité permettra de déterminer les besoins spécifiques pour lesquels la coopérative de santé pourrait subvenir et d'élaborer un plan d'affaires détaillé, le tout afin d'évaluer la viabilité du projet;

CONSIDÉRANT QUE ce projet d'étude répond à une demande existante en matière de santé sur le territoire de la Municipalité et met à contribution l'implication et l'expertise des citoyens du Canton de Shefford;

CONSIDÉRANT QUE la participation financière de la Municipalité est évaluée à 25 715 \$ pour cette étude;

PAR CONSÉQUENT :

IL EST PROPOSÉ par Mme la conseillère Johanne Boisvert,

APPUYÉ par M. le conseiller Éric Chagnon,

ET RÉSOLU que la Municipalité du Canton de Shefford dépose le projet « Coopérative de santé – Étude de viabilité » auprès du CLD Haute-Yamaska afin d'obtenir du financement dans le cadre du Pacte rural du CLD de La Haute-Yamaska pour ce projet.

Que la Municipalité désigne Mme la conseillère Johanne Boisvert à titre de personne responsable du projet pour cette demande.

Que la Municipalité autorise Mme la conseillère Johanne Boisvert à signer le formulaire de présentation « appel de projets 2015 » pour et au nom de la Municipalité du Canton de Shefford.

PROJET « PARCOURS TOURISTIQUE POUR AÎNÉS (TOUR GUIDÉ) » – PACTE RURAL DU CLD HAUTE-YAMASKA

Le conseil prend connaissance du projet « Parcours touristique pour aînés (tour guidé) » déposé par La Table de concertation des aînés de La Haute-Yamaska au CLD Haute-Yamaska, dans le cadre du Pacte rural du CLD de La Haute-Yamaska.

PROJET « ATELIERS PORTE-CLÉS » – PACTE RURAL DU CLD HAUTE-YAMASKA

Le conseil prend connaissance du projet « Ateliers Porte-clés » déposé par La Maison des familles de Granby et région au CLD Haute-Yamaska, dans le cadre du Pacte rural du CLD de La Haute-Yamaska.

PROJET « POSITIONNEMENT AGROTOURISTIQUE DE LA HAUTE-YAMASKA » – PACTE RURAL DU CLD HAUTE-YAMASKA

Le conseil prend connaissance du projet « Positionnement agrotouristique de La Haute-Yamaska » déposé par Commerce et Tourisme Granby-région au CLD Haute-Yamaska, dans le cadre du Pacte rural du CLD de La Haute-Yamaska.

2015-02-31

PROJET « CIRCUIT DU PATRIMOINE NATUREL DE LA HAUTE-YAMASKA » – PACTE RURAL DU CLD HAUTE-YAMASKA

CONSIDÉRANT QUE la Fondation pour la Sauvegarde des écosystèmes du territoire de La Haute-Yamaska (Fondation SETHY) souhaite déposer son projet « Circuit du patrimoine naturel de La Haute-Yamaska » auprès du Pacte rural du CLD de La Haute-Yamaska pour ajouter une série de sept (7) jeux de trois (3) panneaux de sensibilisation sur les habitats fauniques et les milieux naturels;

CONSIDÉRANT QUE le financement demandé projette peu d'investissement direct dans la sauvegarde de l'environnement;

PAR CONSÉQUENT :

IL EST PROPOSÉ par M. le conseiller Éric Chagnon,

APPUYÉ par M. le conseiller Pierre Martin,

ET RÉSOLU de ne pas appuyer le projet « Circuit du patrimoine naturel de La Haute-Yamaska » déposé par Fondation pour la Sauvegarde des écosystèmes du territoire de La Haute-Yamaska au CLD Haute-Yamaska, dans le cadre du Pacte rural du CLD de La Haute-Yamaska.

**AUTRES SUJETS**

➤ SUIVIS DE DOSSIER CONCERNANT AUTRE SUJETS

➤ SUJETS PARTICULIERS :

**PÉRIODE DE QUESTIONS**

Bernard Tremblay : Élaboration de la politique des aînés  
Reconnaissance à M. Tétreault et M. Lallier  
Critères de pointage d'évaluation du réseau routier

Jean-Pierre Maheu : Entente avec le directeur des travaux publics

Sylvie Villeneuve : Informations sur les critères de pointage (vulgariser)

Gérald Paquette : Soumission / Entretien des gazons

François Guay : Déneigement - Rue Tangara  
Prolongement de la rue Grand Royal

2015-02-32

**CLÔTURE DE LA SÉANCE**

SUR PROPOSITION de M. le conseiller Jérôme Ostiguy,  
APPUYÉE par Mme la conseillère Johanne Boisvert,  
IL EST RÉSOLU unanimement par les membres présents de lever la  
présente séance à 20 h 14.

---

Mme Sylvie Gougeon, gma  
Directrice générale  
et secrétaire-trésorière

---

M. André Pontbriand  
Maire